



CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCAATION

Réf : OA/KAS

Madame, Monsieur,

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, le lieu de réunion du Conseil Municipal est déplacé à la **Salle Polyvalente**.

Le Conseil Municipal se tiendra à huis clos.

Jeudi 18 Février 2021 à 20h
(Salle polyvalente)

L'ordre du jour de la réunion comprendra les questions suivantes :

1. Vote des tarifs municipaux 2021
2. Délibération autorisant l'application du dégrèvement factures eau et assainissement pour les entreprises.
3. Demande de subvention hors programme patrimoine et voirie.
4. Demande de subvention pour réhabilitation de la « maison coucouliègne ».
5. Exonération des loyers d'occupation du domaine public pour les restaurateurs et Bars de la commune en raison de la crise sanitaire liée au virus COVID 19 jusqu'à la fin de la pandémie selon les directives de l'état.
6. Exonération des loyers du CAMPOTEL 2021 jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Saint Bauzille de Putois, le 12 Février 2021,

La 2^{ème} adjointe, par délégation

Bernadette GIBELIN BOYER

Cette lettre de convocation doit être adressée trois jours francs avant la réunion (Article L. 121-10 du Code des communes)

Pouvoir :

Je soussigné(e).....
membre du Conseil Municipal, donne pouvoir à
pour participer aux votes et prendre en mon nom toutes décisions lors de l'assemblée du Conseil Municipal qui
aura lieu à la Salle Polyvalente, le
Fait à, le
Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »